

Incendie à la décharge de Auch-Pavie et un grave accident de voiture



Incendie à la décharge de Auch-Pavie et un grave accident de voiture

Auch

Lundi 23 mai aux environs de 18 heures un feu s'est déclaré sur le site de la décharge de Pavie. Ce sont 400 m² de surface membranaire qui recouvre un talus qui ont été totalement détruits. L'incendie a été rapidement circonscrit avec cependant une veille des pompiers jusqu'à 22 heures.

Ce sinistre s'est produit au moment où des représentants de la Nupes (Nouvelle union populaire, écologiste et sociale) dont le candidat à la députation, Pascal Levieux, se rendait sur le site.

Les Amis de la Terre ont aussitôt réagi par leur vice-président, Jean-Manuel Fullana, lequel vient d'adresser une correspondance au préfet du Gers dont cet extrait : « une quinzaine de riverains, réunis ce soir à 19 h pour un événement lié aux législatives, ont assisté, incrédules, au 4^{ème} incendie de ce scandale que représente la décharge de Pavie. Il est inutile de vous rappeler que les mêmes causes produisent les mêmes effets, surtout lorsque l'exploitant se sent, à tort ou à raison, exempt de toute sanction; cette situation ne saurait perdurer sans que vous y mettiez bon ordre. La CSS de juin sera l'occasion de vérifier si nous devons passer à un autre type d'action ou si vous nous conviez à une énième commission "Clémenceau" ».

Pessan

Lundi 23 mai à 10 h 25 sur un chemin rural, un automobiliste de 50 ans qui a perdu le contrôle de son véhicule s'est retrouvé bloqué à l'intérieur de celui-ci. L'homme a dû être désincarcéré de l'habitacle. Grièvement blessé, en urgence absolue, le quinquagénaire a été transporté aux Urgences de l'hôpital d'Auch.